

Atelier III Le précédent international devant les juridictions nationales sous la présidence de **Catherine Haguenau Moizard**, Université de Strasbourg et **Delphine Porcheron**, Université de Strasbourg

L'emploi du précédent jurisprudentiel international dans le cadre du contrôle de constitutionnalité

Emmanuel Castellarin, Docteur en droit, Université Paris I Panthéon-Sorbonne

Le précédent international devant les juridictions constitutionnelles - Typologie des méthodes d'intégration

Romélien Colavitti, Maître de conférences, Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis

Le sort des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme devant le juge britannique

Peggy Ducoulombier, Professeur, Université de Strasbourg

Le précédent étranger relatif au droit international

Saïda El Boudouhi, Maître de conférences, Université Paris II Panthéon-Assas

Le précédent jurisprudentiel international dans les conclusions des Rapporteurs publics

Raphaël Maurel, Doctorant, Université d'Auvergne

17h15 Assemblée générale

20h Dîner de gala



Contact :

Aurélien KRAFT

Université de Strasbourg - Fédération de Recherche 3241

Courriel : fr3241-contact@unistra.fr

Tél: +33 (0)3 68 85 87 81

www.europa-cnrs.unistra.fr / www.sfdi2015.unistra.fr

Manifestation validée au titre de la formation continue des avocats
N° déclaration d'activité : 4267 04090 67



GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère des Affaires étrangères

Samedi matin et après-midi (9h-12h30)

Accueil des participants à partir de 8h30

IV. CONFÉRENCES D'ACTUALITÉ

sous la présidence d'**Alain Pellet**,
Président de la Société française pour le droit international

9h-10h30

Ronny Abraham, Président de la Cour internationale de justice

Jean-Pierre Cot, Juge au Tribunal international du droit de la mer

Mathias Forteau, Membre de la Commission du droit international

François Alabrune, Directeur des affaires juridiques du ministère des affaires étrangères et européennes

10h30-11h Pause café

V. TABLE RONDE : EXPÉRIENCES PERSONNELLES DES AUTEURS ET UTILISATEURS DE PRÉCÉDENTS (11h-12h30)

sous la présidence de **Gilbert Guillaume**
Ancien président de la Cour internationale de justice

Table ronde n°1 : Discussion sur la formation ou non d'un précédent de la Cour internationale de justice autour des affaires Yerodia et Djibouti/France
Ronny Abraham, Président de la Cour internationale de justice et **Marcelo Kohen**, Institut de hautes études internationales et du développement, Genève

Table ronde n°2 : Discussion sur la formation ou non d'un précédent arbitral autour de l'affaire Salini

James Castello, King & Spalding, Paris et **Eduardo Silva Romero**, Dechert, Paris

CONCLUSIONS

Jean-Paul Jacqué, Professeur émérite, Université de Strasbourg

12h30 Déjeuner

Salle Alex Weill

Colloque annuel de la Société française
pour le droit international
organisé en la mémoire de Gérard Cohen-Jonathan

LE PRÉCÉDENT en Droit International

Site : sfdi2015.unistra.fr

**28-29-30
Mai 2015**



RESPONSABLES SCIENTIFIQUES :

Niki ALOUPI, professeur à l'université de Strasbourg
Caroline KLEINER, professeur à l'université de Strasbourg



FACULTÉ DE DROIT, DE SCIENCES POLITIQUES ET DE GESTION
1 place d'Athènes 67000 Strasbourg
Amphi Carré de Malberg



École Doctorale
ED 101
Droit
Sciences politiques
Histoire

Sfdi Société française
pour le droit international



Faculté de Droit
de Sciences Politiques
et de Gestion
UNIVERSITÉ DE STRASBOURG



Strasbourg.eu



UNIVERSITÉ DE STRASBOURG

Jeudi après-midi 14h-18h

13h30-14h Accueil des participants

14h-14h15 Ouverture

Alain Beretz, Président de l'Université de Strasbourg

Jean-Paul Costa, Président de l'Institut international des Droits de l'homme,
ancien Président de la Cour européenne des droits de l'homme

Alain Pellet, Président de la Société française pour le droit international

14h15-14h55 Rapport introductif

Niki Aloupi et Caroline Kleiner, Université de Strasbourg

I. LA CRÉATION DU PRÉCÉDENT EN DROIT INTERNATIONAL

sous la présidence de **Pierre Mayer**

Professeur émérite, Université Paris I Panthéon-Sorbonne

Amphithéâtre Carré de Malberg

15h-15h25 Le comportement des États et des organisations internationales
comme précédent

Gérard Cahin, Université Paris II Panthéon-Assas

15h25-15h50 Les décisions juridictionnelles comme précédent

Mathias Forteau, Université Paris Ouest Nanterre La Défense

15h50-16h20 Pause café

16h20-16h45 Les décisions arbitrales comme précédent

Diego P. Fernández Arroyo, École de droit de Sciences Po, Paris

16h45-17h10 Les opinions séparées des juges et arbitres comme précédent

Catherine Kessedjian, Université Paris II Panthéon-Assas

17h10-18h Débats avec la salle

18h30 Cocktail

Vendredi matin 9h-12h30

8h30-9h Accueil des participants

II. L'AUTORITÉ DU PRÉCÉDENT EN DROIT INTERNATIONAL

sous la présidence de **Joe Verhoeven**

Professeur émérite, Université Paris II Panthéon-Assas

Amphithéâtre Carré de Malberg

9h-9h25 La valeur du précédent

Andrea Hamann, Université de Strasbourg

9h25-9h50 La hiérarchisation des précédents

Hélène Ruiz-Fabri, Institut Max Planck, Luxembourg

9h50-10h30 Débats avec la salle

10h30-11h Pause café

III. LE PRÉCÉDENT ET LES RAPPORTS DE SYSTÈME

sous la présidence de **Christian Mestre**

Doyen de la faculté de droit de Strasbourg, Université de Strasbourg

Amphithéâtre Carré de Malberg

11h-11h25 La méthode de la reconnaissance et le précédent

Patrick Kinsch, Université de Luxembourg

11h25-11h50 Le précédent et le dialogue des juges

Linos-Alexandros Sicilianos, Juge à la Cour européenne des droits de l'homme

11h50-12h30 Débats avec la salle

12h30-14h Déjeuner

Salle Alex Weill

Vendredi après-midi (14h-17h)

Atelier I Le précédent devant les juridictions judiciaires internationales et
régionales

sous la présidence **d'Aude Bouveresse**, Université de Strasbourg et
Baptiste Tranchant, Université de Toulouse 1 Capitole

Le précédent jurisprudentiel international devant la CIJ et le TIDM en matière
de délimitation maritime : entre cohérence et développement du droit

Mehdi Belkahl, Doctorant, Université de Strasbourg

Précédent et constat judiciaire par les juridictions pénales internationales

Alexis Marie, Maître de conférences, Université de Reims Champagne-Ardenne

La prise en compte du précédent interne par la Cour européenne des droits de
l'homme

Hélène Raspail, Maître de conférences, Université du Maine

Le terrorisme : illustration d'un dialogue juridictionnel à trois voix -

Un va-et-vient discordant

Anne-Laure Vours-Chaumette, Maître de conférences, Université Paris Ouest
Nanterre La Défense

Atelier II Le précédent devant les juridictions arbitrales

sous la présidence de **Mathias Audit**, Université Paris Ouest Nanterre La Défense
et **Makane Moïse Mbengue**, Université de Genève

L'invitation d'un Tribunal arbitral CIRDI à se prononcer sur un précédent

Julien Cazala, Maître de conférences, Université d'Orléans, Université Galatasaray

Les opinions dissidentes des arbitres CIRDI et la production des normes en droit
international des investissements

Natalia Chaeva, Docteur en droit, Université Paris II Panthéon-Assas

Le précédent en droit international des investissements - Un outil nécessaire
au service de la cohérence de la pratique arbitrale

Yannick Radi, Professeur associé, Université de Leiden

Comment ne pas suivre les précédents dans l'arbitrage international ?

David Riché, Doctorant, Université Paris II Panthéon-Assas